

Pharmaciens



© 2016 Les Echos Publishing

Alors que la campagne de vaccination contre la grippe a débuté le 6 octobre 2016, un sondage réalisé par Odoxa dévoile que les Français sont largement d'accord pour se faire vacciner contre cette maladie saisonnière chez leur pharmacien.

Selon ce sondage, ce sont les jeunes (61 %), les seniors (61 %), les cadres (71 %) et les personnes résidant en région parisienne (65 %) qui y sont le plus favorables.

L'intérêt pour eux : une amélioration de sa protection globale (69 %), plus de possibilité pour se faire vacciner (77 %), une augmentation du nombre de personnes se faisant vacciner (72 %).

Le sondage indique également qu'une personne sur deux ne s'est jamais fait vacciner contre la grippe, mais que 28 % le ferait faire à leur pharmacien si celui-ci en avait l'autorisation, soit un potentiel de 8 millions de personnes supplémentaires !

L'Ordre des pharmaciens précise que dans les pays autorisant la vaccination en officine, la couverture vaccinale antigrippale s'est bien améliorée, par exemple aux États-Unis où elle a augmenté de 12-16 % en 1993 à 29-36 % en 2013, ou encore en Irlande où elle est passée de 53 % à 59 % entre 2009 et 2013.

L'Ordre souhaite qu'une expérimentation de trois ans autorisant les pharmaciens à réaliser le vaccin contre la grippe sur les adultes soit mise en place. Pour rappel, la

possibilité pour les pharmaciens de vacciner avait été inscrite dans le projet de loi de santé avant d'être supprimée par les députés.

Pour consulter le sondage : www.ordre.pharmacien.fr

© 2016 Les Echos Publishing